

Parlement

Le ministre a fait remarquer que le gouvernement avait pris des mesures concrètes pour améliorer la situation actuelle des contribuables canadiens et qu'il avait notamment adopté la loi sur le vérificateur général ainsi qu'une mesure législative visant à instituer le bureau du contrôleur général. Je doute fort, à ce propos, que la loi sur le vérificateur aurait jamais été promulguée si nous n'avions pas le vérificateur le plus apolitique que le pays ait jamais eu, et de surcroît remarquablement doué pour déceler les problèmes, les analyser et mettre en place les mesures correctrices appropriées.

Le vérificateur général déplorait surtout depuis son entrée en fonctions l'absence d'un surintendant des finances chargé des systèmes et du contrôle. C'est sur son insistance que le gouvernement s'est vu obligé de présenter une mesure législative créant le poste de contrôleur général. Il serait très injuste de ma part de ne pas reconnaître la dette que nous avons tous envers l'ancien président du Conseil du Trésor pour les efforts qu'il a dépensés au nom des contribuables canadiens pour créer ce poste de directeur général des finances. Je reconnais les efforts qu'il a déployés à cet égard.

Quant à l'intervention du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), rien n'était plus nostalgique que ses propos. L'auteur de la motion siège ici depuis 21 ans, et il a parlé de l'ancien temps. Le ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales siège ici depuis environ 13 ans, tandis que le député de Winnipeg-Nord-Centre y siège depuis 36 ans. La Chambre entendra maintenant un député qui siège ici depuis seulement 4 ans et demi.

Des voix: Bravo!

M. Huntington: Il serait peut-être utile que l'on comprenne pourquoi je suis devenu député. Je suis du milieu de la petite entreprise, et je me suis fait élire parce que je trouvais révoltant le peu de soin et d'attention que consacre le gouvernement fédéral aux ressources fiscales auxquelles je contribue moi aussi.

Comme l'a signalé le député de Winnipeg-Nord-Centre, la question à l'étude est le contrôle du Parlement sur les ressources fiscales. Le Parlement n'exerce plus ce contrôle. Les observations du ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales n'ont pas réussi à détourner la Chambre des vrais problèmes.

J'aimerais me reporter à la question suivante qui figure à l'article 1.29 du rapport du Vérificateur général pour l'année 1978: pourquoi existe-t-il toujours des faiblesses de gestion graves après qu'on a consacré tant d'efforts à les éliminer? Cette simple question met le système en accusation, et il y a bien peu que l'on puisse dire pour se porter à sa défense. C'est le défi que doivent relever tous les députés qui siègent à la Chambre aujourd'hui. En dépit des quelque 50 millions de dollars que nous consacrons à des vérifications internes, nous n'arrivons à rien. Ceux qui font les vérifications internes n'ont aucun titre officiel et n'ont pas accès aux cadres supérieurs ou aux sous-ministres des différents ministères. Cette remarque a été faite en 1975 et le Conseil du Trésor et le gouvernement l'ont reconnue à l'époque. Dans son rapport de 1978, le vérificateur général signale encore une fois que rien ne s'est

produit au niveau de cet élément essentiel de la gestion dans le cadre du système.

Au cours des quinze dernières années, depuis la Commission Glassco, les dépenses gouvernementales sont passées de 7.3 à 42.8 milliards, ce qui représente une augmentation de 487 p. 100 compte tenu des rajustements. En 1962, la Commission Glassco a fait deux recommandations majeures. Premièrement, elle a recommandé que l'on procède à une décentralisation et que l'on confère aux ministères la responsabilité de la gestion et du contrôle financiers. La deuxième recommandation était de mettre en place une série de freins et contrepoids au sein du Conseil du Trésor. D'ailleurs, le vérificateur général préconisait la même chose dans ses rapports de 1975 et 1976. Cette dernière recommandation de la Commission Glassco n'a jamais été appliquée. Franchement, comme l'a fait remarquer le vérificateur général dans son rapport de 1978, même si le Conseil du Trésor avait institué un train de contrôles, il est douteux que des pratiques et une organisation meilleures auraient pu freiner avec succès l'escalade rapide des dépenses gouvernementales.

● (1712)

Dans le paragraphe 1.29 de son rapport dont j'ai déjà parlé le vérificateur général attire notre attention sur le problème auquel nous sommes constamment exposés, mais en dépit de nos meilleurs efforts aucune solution ne semble en vue. Je n'ai pas besoin de rappeler aux députés que le vérificateur général est un fonctionnaire du Parlement. Les hauts fonctionnaires des ministères n'ont pas su faire un usage judicieux et prudent de l'argent des contribuables.

Voici certains extraits du rapport du vérificateur général pour 1978:

Les ministères considèrent que les fonds sont leur propriété... Il s'est développé une échelle de valeurs dans laquelle l'accent porte sur la conception et l'élaboration de nouveaux programmes... La gestion des ressources humaines et financières a été beaucoup moins importante pour eux...

A mesure que les gestionnaires attachaient de moins en moins d'importance aux considérations financières on n'estimait plus nécessaire de rendre des comptes pour justifier l'emploi de l'argent des contribuables. Une attitude s'est donc développée selon laquelle personne parmi ceux qui font partie du système ne semble se préoccuper du gaspillage net de ressources.

Voici un autre extrait du rapport du vérificateur général:

Au cours de cette période d'expansion rapide de l'administration, il semble qu'on ait jugé que les deniers publics étaient pratiquement inépuisables et que l'accès à ces derniers était virtuellement sans limites pour les personnes ingénieuses.

C'est un reproche accablant pour le système. Le système accorde plus d'importance à l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes qu'à l'application de méthodes bien établies d'efficacité économique et de gestion efficiente des ressources. C'est ce que dit le rapport et voilà pourquoi le besoin s'en fait sentir. Grâce à l'ancien président du Conseil du Trésor, le poste de contrôleur général a été créé, qui nous permettra peut-être d'apporter certains remèdes à un système très gravement malade.